

Davantage de trajets entre communes, plus souvent en voiture

Insee Analyses La Réunion • n° 91 • Octobre 2024



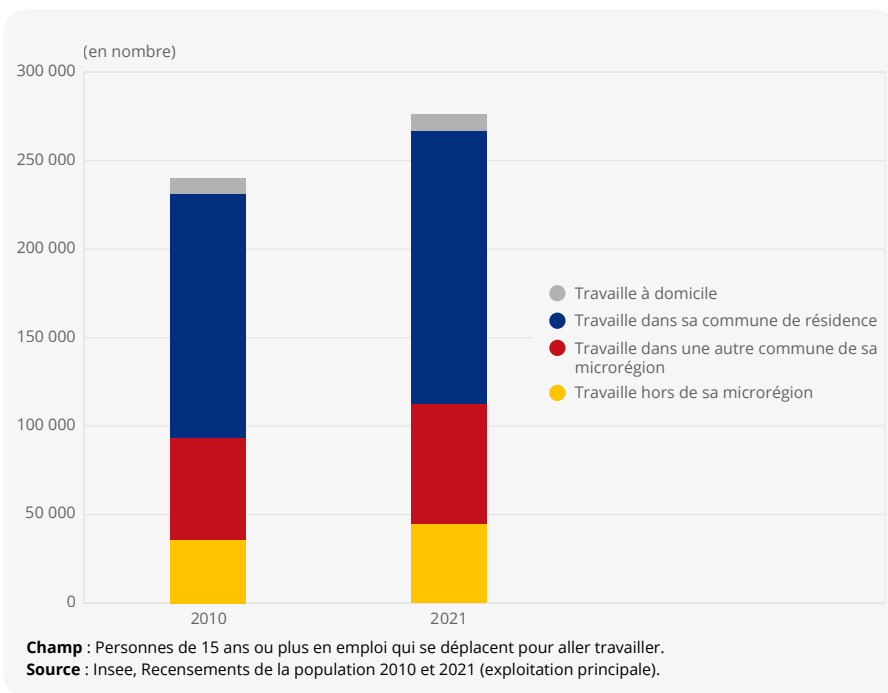
En 2021, 266 700 personnes se déplacent à La Réunion pour aller travailler. Ce sont 35 300 trajets de plus qu'en 2010. En particulier, les déplacements pour aller d'une commune à une autre augmentent plus rapidement que les déplacements infra-communaux. Les cadres et les professions intermédiaires sont de plus en plus nombreux, et ce sont des professions qui habitent souvent loin de leur travail. En outre, l'usage de la voiture devient encore plus systématique que par le passé et l'équipement automobile de l'île augmente, notamment dans les quartiers aisés et ceux éloignés des centres-villes. Chaque année, 3 200 automobilistes de plus sont donc sur les routes pour aller travailler, renforçant les congestions sur le réseau routier régional, notamment autour des principaux pôles d'emploi. En 2021, jusqu'à 26 600 personnes entrent en voiture dans Saint-Denis pour aller travailler et 24 900 dans Saint-Pierre, soit 3 500 et 4 900 de plus que dix ans auparavant. Dans l'Ouest, jusqu'à 16 600 automobilistes franchissent chaque jour la Rivière des galets de Saint-Paul vers Le Port.

En 2021, à La Réunion, 266 700 personnes de 15 ans ou plus se déplacent pour aller travailler ► **Pour comprendre.** Elles parcourent en moyenne 13,6 kilomètres, une distance un peu inférieure à celle observée dans l'Hexagone, hors Île-de-France (15,4 km). Travailler dans la commune où l'on réside est le plus courant. Parmi les personnes qui se déplacent, 58 % travaillent dans la commune où elles vivent, tandis que 25 % ont un emploi dans une autre commune de leur microrégion et 17 % se rendent dans une autre microrégion pour travailler.

Cette dernière décennie, l'emploi continue à se développer à La Réunion, en lien avec la croissance démographique (+6 %), une plus grande participation des femmes au marché du travail et la hausse du niveau de qualification de la population réunionnaise. Cela génère une augmentation des déplacements domicile-travail : le nombre de personnes se déplaçant pour rejoindre leur emploi augmente de 35 300 entre 2010 et 2021 (+15 %).

Par ailleurs, en 2021, 9 200 personnes travaillent à leur domicile, soit 8 % de plus qu'en 2010. Cette augmentation est moins marquée que celle de la population qui se déplace pour aller travailler.

► 1. Déplacements en 2010 et 2021 selon le lieu de travail



Quitter sa commune pour aller travailler, de plus en plus courant

En 2021, 112 800 personnes travaillent en dehors de la commune où elles vivent soit 19 300 de plus qu'en 2010 ► **figure 1.**

Parmi ces personnes, le nombre de celles qui quittent leur microrégion pour aller travailler augmente particulièrement : +26 % (+9 400), contre +17 % pour les déplacements hors de la commune de résidence mais dans la même microrégion.

Le nombre de personnes vivant et travaillant dans la même commune augmente aussi, mais moins rapidement (+12 %).

En dix ans, les déplacements augmentent dans chacune des quatre microrégions. La population du Sud qui se déplace pour aller travailler augmente de 15 900 personnes, de 8 200 dans l'Ouest, de 6 400 dans le Nord et de 4 800 dans l'Est ► **figure 2**. Pour chacune d'entre elles, ce sont les déplacements hors de la commune de résidence qui augmentent le plus rapidement.

Le Sud est la plus grande microrégion. Parmi ses dix communes, Saint-Pierre, Saint-Louis et Le Tampon proposent de nombreux emplois. Ainsi, 92 300 travailleurs et travailleuses sudistes se déplacent en 2021. Les déplacements hors de la microrégion, majoritairement vers l'Ouest, augmentent fortement : 3 000 de plus en dix ans (+44 %). Toutefois, ils ne concernent que 11 % des personnes qui se déplacent pour rejoindre leur emploi ; travailler dans sa commune reste le plus répandu ; c'est le cas de 58 % des Sudistes.

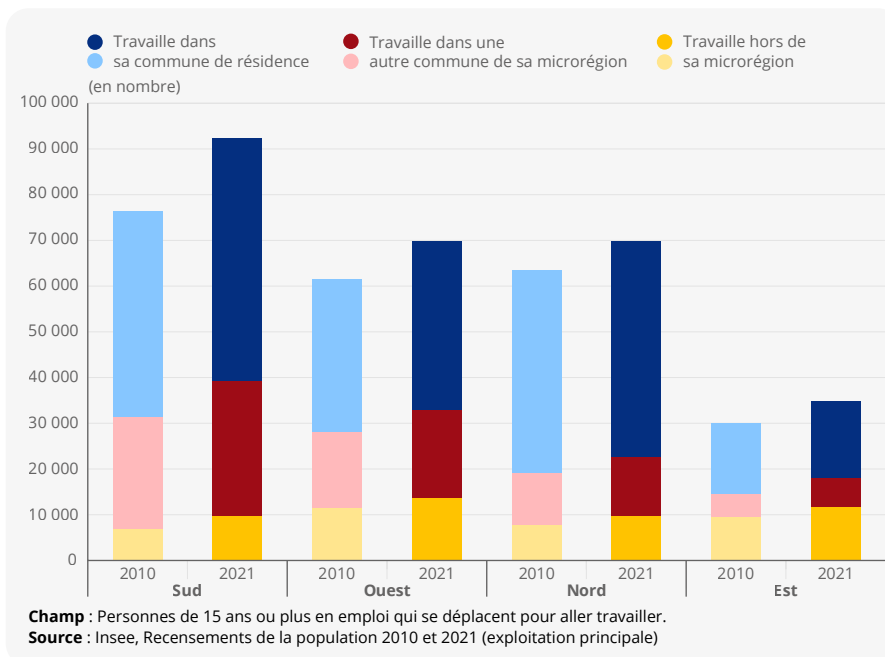
Dans l'Est, travailler dans sa commune est bien moins fréquent. En 2021, c'est la seule microrégion où moins de la moitié des habitants (48 %) travaillent dans leur commune de résidence. Ils sont même 34 % (11 700 personnes) à exercer à l'extérieur de la microrégion, contre moins de 20 % ailleurs. Cette propension à sortir de la microrégion pour aller travailler s'intensifie (+22 %). Elle résulte notamment de l'absence d'un pôle d'emploi conséquent contrairement aux trois autres microrégions, alors même que le moindre coût du foncier et des loyers moins élevés incitent les ménages à s'installer sur ce territoire.

Des professions plus qualifiées, qui habitent souvent loin de leur travail

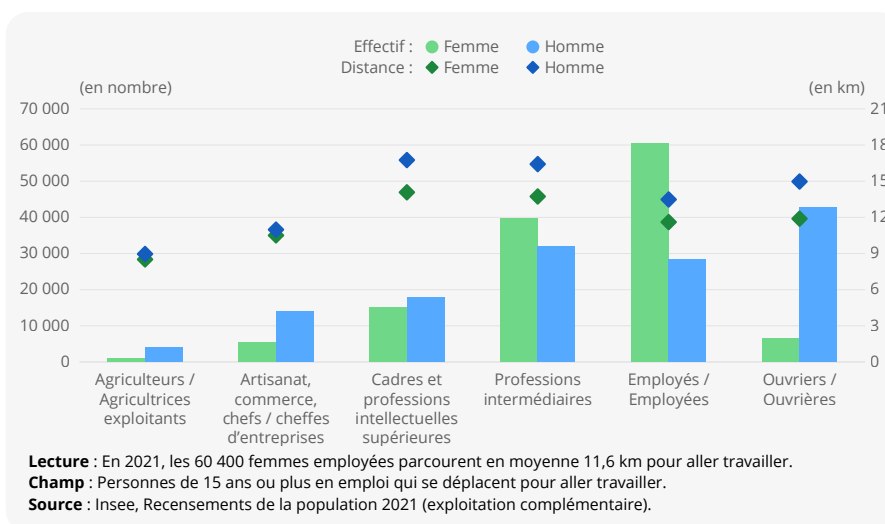
Avec la progression du niveau de qualification de la population réunionnaise et le développement du secteur des services, les emplois de cadres et de professions intermédiaires augmentent deux fois plus rapidement : +32 % en dix ans, contre +15 % pour l'ensemble des emplois. Or, ces professions habitent le plus souvent à bonne distance de leur travail (15,1 kilomètres en moyenne). En effet, leur niveau de vie plus élevé leur permet de s'éloigner de leur lieu de travail, généralement situé dans les pôles d'emploi. Capables d'assumer financièrement des frais de transports plus élevés, ces professions peuvent rechercher une meilleure qualité de vie, une maison ou un environnement moins urbain.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses en emploi, en particulier sur ces emplois dits « qualifiés » de cadres et de professions intermédiaires. Parmi les

► 2. Déplacements en 2010 et 2021 selon la microrégion de résidence et le lieu de travail



► 3. Effectif et distance moyenne des déplacements selon le groupe socioprofessionnel et le sexe



35 300 travailleurs supplémentaires en dix ans qui se déplacent pour aller travailler, 16 200 sont des travailleuses occupant ces emplois qualifiés. Elles parcourent en moyenne 13,8 km pour se rendre à leur travail, une distance plus faible que pour leurs homologues masculins (16,5 km) ► **figure 3**. Plus fortement impliquées dans la gestion de la vie domestique, les femmes font souvent de la proximité géographique un critère de leurs choix professionnels ou résidentiels. Ainsi, à profession identique, elles parcourent des distances moins longues que les hommes.

Plus généralement, quel que soit le groupe socioprofessionnel, les distances parcourues pour aller travailler augmentent entre 2010 et 2021. Même dans l'agriculture, l'artisanat ou le commerce, travailler hors

de sa microrégion est plus fréquent qu'il y a dix ans (+47 %). La plupart continuent néanmoins de travailler dans leur commune de résidence (75 %). Les distances restent ainsi bien plus réduites que pour les autres professions : en moyenne 8,9 kilomètres pour les agriculteurs et 10,9 kilomètres pour les artisans-commerçants.

L'usage de la voiture pour se rendre au travail continue de s'intensifier

En 2021, à La Réunion, 83 % des personnes qui se déplacent pour aller travailler utilisent leur voiture, soit 220 400 personnes. C'est un peu plus qu'ailleurs : +2 points par rapport à l'Hexagone hors Île-de-France. L'usage de la voiture s'est intensifié à La Réunion : +2 points par rapport à 2010.

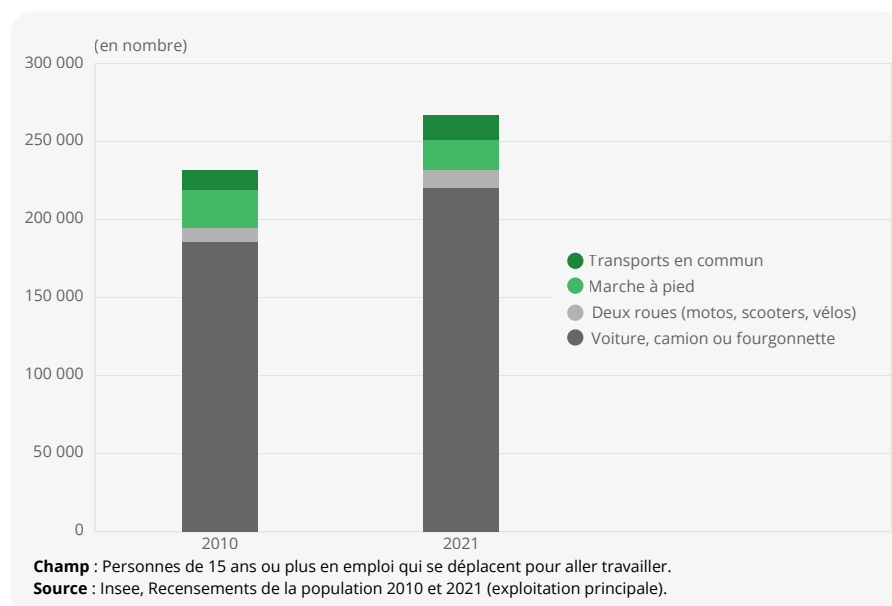
Cela représente 34 800 automobilistes supplémentaires sur les routes en une décennie (+19 %), soit 3 200 voitures de plus en moyenne chaque année entre 2010 et 2021 ► **figure 4**. Ce développement de l'usage de la voiture s'explique en partie par les distances qui s'allongent et va de pair avec une motorisation croissante des ménages réunionnais ► **encadré**. La voiture est en effet le mode de transport privilégié lorsque l'on travaille loin : 91 % des personnes travaillant hors de leur commune de résidence y vont en voiture. Mais on y a aussi recours de plus en plus souvent pour les courtes distances [Letailleur, 2021]. En 2021, 76 % des personnes travaillant dans leur commune de résidence y vont en voiture, contre 72 % en 2010.

Aller au travail à pied devient rare et ne concerne plus que 7 % des déplacements en 2021, contre 11 % en 2010. Néanmoins, la marche occupe encore une place importante dans certaines communes des Hauts : 22 % de celles et ceux qui travaillent à Cilaos se rendent à leur travail à pied, 17 % à Salazie, 16 % à Sainte-Rose, Saint-Philippe et l'Entre-Deux, et 15 % à La Plaine-des-Palmistes. C'est également le cas de 18 % à Trois-Bassins. Les distances parcourues sont logiquement plus courtes : le lieu de travail se situe alors en moyenne à 2,4 kilomètres. Les travailleuses marchent un peu plus souvent (8 % contre 6 % des hommes), en lien avec des emplois plus proches de leur domicile. C'est par exemple le cas de 13 % des aides à domicile et des femmes de ménage.

Les transports en commun sont utilisés par 6 % des personnes qui se déplacent pour aller travailler. Leur développement (+31 % en une décennie) vient contrebalancer la baisse de la pratique de la marche à pied. En 2021, 15 900 travailleuses et travailleurs se déplacent en transport en commun, soit 3 800 personnes de plus en dix ans. De manière générale, les jeunes et les femmes les utilisent davantage. C'est en particulier le cas des aides à domicile et des femmes de ménage (17%). Se rendre au travail en transport en commun ou à pied constitue ainsi une nécessité économique pour certaines professions peu rémunératrices. La plupart des personnes prennent le bus pour des trajets infra-communaux : 10 900 usagères et usagers des transports en commun travaillent et habitent dans la même commune. En moyenne, la distance parcourue pour se rendre à son travail est néanmoins bien plus importante que pour la marche : 11,8 kilomètres. L'usage des transports en commun se développe plus rapidement dans le Sud et l'Est, mais c'est dans le Nord qu'ils restent les plus utilisés : 11 % des travailleurs vivant dans le Nord les utilisent, alors qu'ils sont moins de 5 % dans les trois autres microrégions.

Avec 4 % des déplacements en 2021, l'usage des deux-roues augmente lui aussi.

► 4. Déplacements selon le mode de transports en 2010 et 2021



► Encadré - Une population plus équipée en voiture, en particulier dans les quartiers aisés et ceux éloignés des centres-villes

Les ménages réunionnais ont de plus en plus souvent une voiture. Entre 2011 et 2023, le parc automobile grossit de 8 600 voitures chaque année en moyenne. En 2021, 256 000 ménages ont une voiture, soit 73 % d'entre eux, contre 70 % en 2010. Néanmoins, ils sont moins bien équipés que les ménages vivant dans l'Hexagone, hors Île-de-France (85 %). Le moindre équipement automobile sur l'île est fortement lié à une pauvreté plus répandue. Ainsi, en 2018, une personne sur dix n'a pas les moyens d'acquies une voiture, une part près de trois fois plus élevée que dans l'Hexagone [Robin, 2020]. Cette difficulté est d'autant plus marquée sur l'île qu'un véhicule neuf y coûte 24 % plus cher.

Les ménages possèdent plus souvent une voiture lorsqu'un de ses membres a un emploi. En effet, travailler permet de percevoir des revenus stables pour acheter et entretenir un véhicule. Ainsi, les ménages résidant dans les quartiers les plus aisés, où le taux d'emploi atteint 59 % [Robin, 2022], sont les plus équipés : 85 % ont une voiture en 2021, contre 60 % dans des quartiers dits « en grande difficulté », où ce taux d'emploi n'est que de 38 %. Par ailleurs, disposer d'un véhicule peut être une condition nécessaire pour rejoindre son lieu de travail, surtout lorsque l'on en est éloigné [Thibault, 2018]. Les ménages ont ainsi plus souvent une voiture dans les quartiers où l'habitat est moins dense qu'ailleurs, plus éloignés des centres-villes et des emplois.

En dix ans, 2 200 personnes de plus se rendent au travail en moto, scooter ou vélo (+24 %). Les deux-roues motorisés restent majoritaires (71 000), mais 4 200 personnes déclarent utiliser le vélo pour aller travailler. Ces modes de déplacements ont la particularité d'être très genrés : les hommes sont six fois plus nombreux que les femmes à les utiliser. Le vélo est privilégié pour les plus courtes distances : 5,4 kilomètres en moyenne contre 14,3 kilomètres pour les deux-roues motorisés.

Des points de congestion près des principaux pôles d'emploi

Trois communes concentrent la moitié de l'emploi : Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Paul. Depuis 2010, elles attirent un nombre croissant de personnes venant y travailler depuis d'autres communes.

Premier pôle d'emploi de l'île, la commune de Saint-Denis concentre à elle seule un

quart des emplois de l'île : 63 900 personnes y travaillent en 2021. Si la majorité d'entre elles y résident aussi, 38 % viennent d'autres communes, contre 36 % en 2010. La capitale engendre ainsi des flux importants de travailleurs extérieurs (24 000). La plupart, 21 900, y arrivent en voiture. En ajoutant les automobilistes traversant la commune pour se rendre sur d'autres lieux de travail, ce sont près de 26 600 voitures qui entrent dans Saint-Denis, soit 3 500 de plus qu'il y a dix ans. Parmi elles, 15 300 arrivent par l'entrée Est ► **figure 5**.

Ces entrées extérieures combinées aux 27 800 déplacements infra-communaux réalisés en voiture contribuent à la congestion du réseau routier dynonisien. En effet, compte tenu de l'étendue de la commune, la population des quartiers excentrés tels que Saint-Bernard, la Montagne, Bellepierre-le Brûlé ou la Bretagne utilise largement la voiture pour se déplacer. Néanmoins, la population vivant et travaillant dans la capitale fait partie de celles qui utilisent le

moins la voiture pour se rendre au travail. Elle est même celle utilisant le plus les transports en commun : 5 400 personnes prennent le bus, soit 13 % des travailleurs résidents, contre 4 300 en 2010.

Deuxième pôle d'emploi, Saint-Pierre accueille 38 400 travailleurs. La moitié (50 %) ne réside pas sur la commune, une part déjà élevée en 2010 (49 %). Ces 19 100 personnes se déplacent quasi exclusivement en voiture, même si elles habitent principalement dans des communes limitrophes : 6 500 viennent en voiture depuis Le Tampon et 3 100 depuis Saint-Louis. En ajoutant les automobilistes traversant la commune pour se rendre sur leur lieu de travail, jusqu'à 24 900 automobilistes entrent chaque jour à Saint-Pierre, soit 4 900 de plus que dix ans auparavant. Les entrées par Le Tampon (9 900 passages) et par Saint-Louis (8 800) constituent notamment des points de congestion importants.

Avec 30 900 emplois, Saint-Paul est le troisième pôle de l'île. Ses emplois sont essentiellement occupés par des personnes qui résident dans la commune, phénomène plus marqué encore qu'à Saint-Denis. Néanmoins, les personnes qui viennent travailler à Saint-Paul depuis d'autres communes sont de plus en plus nombreuses : 9 300 en 2021, soit 30 % des personnes travaillant à Saint-Paul, contre 26 % en 2010. Et elles arrivent très majoritairement en voiture, même si la plupart habitent dans la microrégion. À ces voitures entrant dans Saint-Paul, s'ajoutent celles de personnes allant travailler dans la commune du Port. En effet, cette commune polarise fortement son voisinage. Ainsi, parmi les 20 500 personnes travaillant au Port, 15 200 n'y résident pas (74 %) et cette tendance se renforce (71 % en 2010). C'est la commune qui attire le plus de personnes extérieures, principalement des deux communes limitrophes : 5 200 personnes de Saint-Paul et 4 200 de La Possession. La commune du Port étant fortement urbanisée et de petite superficie, les 5 300 habitants travaillant dans leur commune utilisent moins souvent une voiture pour se rendre à leur travail (66 %), au profit de la marche (21 %) et du vélo (6 %), même si ces pratiques diminuent. Saint-Paul et Le Port génèrent ainsi des flux importants d'automobilistes contribuant aux embouteillages de l'Ouest. En 2021, jusqu'à 16 600 automobilistes franchissent la Rivière des galets de Saint-Paul vers Le Port. ●

Manuela Ah-Woane (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

Insee
La Réunion-Mayotte
Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97743 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la
publication :
Loup Wolff

Rédacteur en chef :
Ravi Baktavatsalou

Contact Presse :
06 92 44 83 58

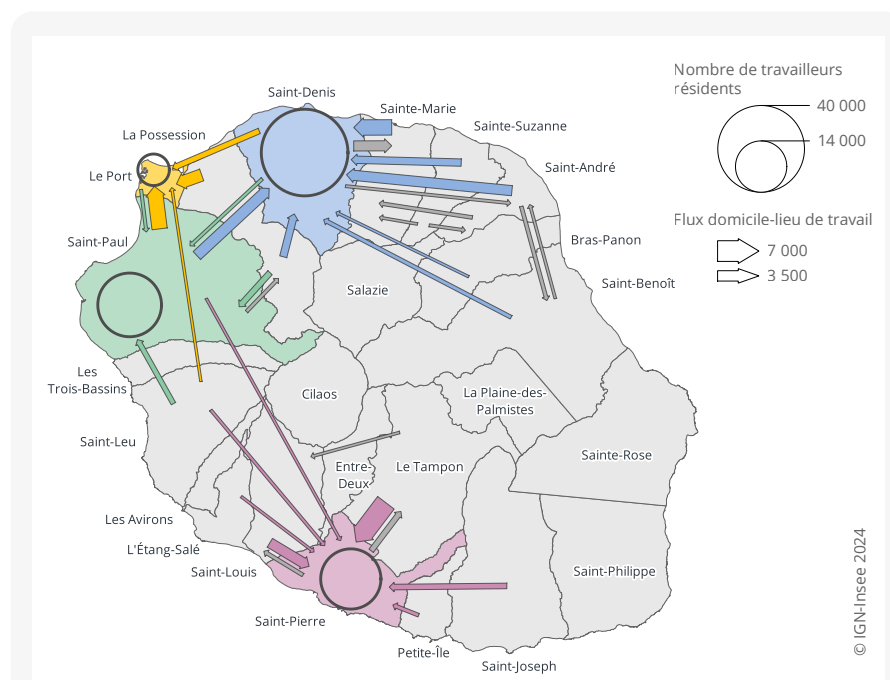
Maquette :
Luminex SAS

X@InseeOI
www.insee.fr

ISSN : 2275-4318
ISSN en ligne : 2272-3765
© Insee La Réunion 2024
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



► 5. Flux inter-communaux domicile-lieu de travail en 2021 et nombre de travailleurs résidents



Note : Pour faciliter la lecture, ne sont affichés que les flux supérieurs à 800 travailleurs.

Lecture : en 2021, parmi les travailleurs exerçant sur Saint-Denis, 40 000 y résident, 5 200 vivent à Sainte-Marie, 3 700 à Saint-Paul, 3 400 à Saint-André, 2 500 à Sainte-Suzanne.

Champ : Personnes de 15 ans ou plus en emploi qui se déplacent pour aller travailler, quel que soit leur mode de transport.

Source : Insee, Recensement de la population 2021 (exploitation principale).

► Pour comprendre

Les résultats sont issus des recensements de population de 2010 et 2021. Le champ de l'étude est constitué des personnes en emploi, âgées de 15 ans ou plus, résidant et travaillant à La Réunion. Les personnes ayant déclaré ne pas se déplacer pour aller travailler ou ayant une distance domicile-travail nulle sont exclues du champ de l'étude. Il en est de même pour les personnes déclarant travailler hors département.

Ainsi, le nombre de personnes en emploi retenu dans cette étude diffère de celui issu du recensement de population publié sur insee.fr. Par ailleurs, la mesure de l'emploi à partir du recensement provient directement des déclarations des personnes sur leur situation vis-à-vis du marché du travail.

Ce concept d'emploi est donc différent des estimations d'emploi issues des sources administratives selon un concept « Bureau international du travail (BIT) répertorié ».

Les distances sont calculées à partir des distances routières fournies par le distancier Metric-OSRM de l'Insee. Les adresses des lieux de résidence et de travail ont été géolocalisées pour le recensement de 2021.

Les personnes recensées indiquent le mode de transport qu'elles utilisent le plus souvent pour aller travailler. La modalité « vélo » comprend les vélos à assistance électrique. La « marche à pied » inclut les rollers et trottinettes et la voiture inclut les camions et les fourgonnettes.

► Pour en savoir plus

- **Insee**, Déplacements domicile-travail 2010-2021, Jeux de données statistiques en open data Melodi (Mon Espace de Livraison en Open Data de l'Insee).
- **Insee**, Carte de flux domicile – lieu de travail 2021, Statistiques locales.
- **Robin M.**, « Emploi, revenus et logement dans les quartiers de La Réunion de 2008 à 2019 - La situation s'améliore davantage dans les quartiers éloignés des centres-villes », Insee Analyses Réunion n° 78, décembre 2022.
- **Letailleur N.**, « Courts déplacements domicile-travail en 2017 - Moins de 5 km de trajet du domicile au travail : 7 actifs sur 10 prennent la voiture », Insee Flash Réunion n° 193, janvier 2021.
- **Robin M.**, « Enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie en 2018 - Quatre Réunionnais sur dix sont en situation de privation matérielle et sociale », Insee Analyses Réunion n° 53, décembre 2020.
- **Thibault P.**, « Neuf ménages en emploi sur dix ont une voiture L'équipement automobile des Réunionnais », Insee Analyses Réunion n° 118, janvier 2018.
- **Daudin V., Lieutier S., Besnard A.**, « Déplacements domicile-travail - La périurbanisation défie le transport durable », Insee Analyses Réunion n° 4, décembre 2014.